



SKJP
ASPEA
ASPEE

Schweizerische Vereinigung für Kinder- und Jugendpsychologie
Association Suisse de Psychologie de l'Enfance et de l'Adolescence
Associazione Svizzera di Psicologia dell'Età Evolutiva

Déroulement de l'examen du dossier

Titre spécialisé de psychologue spécialiste en psychologie de l'enfance et de l'adolescence FSP

1. Le dossier complet (formulaire de demande, justificatifs, étude de cas, etc.) est adressé au Secrétariat ASPEA, 4500 Soleure
2. Examen formel du dossier par le Secrétariat
3. Le Secrétariat adresse une facture (CHF 850.- aux membres ASPEA / CHF 1'200.- aux non-membres) pour l'ensemble de la procédure d'examen du dossier.
4. A la réception du montant, le Secrétariat ASPEA transmet le dossier à la commission d'admission de l'ASPEA (CA-ASPEA).
5. Examen du contenu par la CA-ASPEA. La CA prend contact avec la candidate ou le candidat pour l'entretien final.
6. Entretien final avec un membre de la CA-ASPEA.
7. Proposition de la CA-ASPEA à la FSP, transmission du dossier à la Commission des titres de la FSP
8. Examen du contenu par la commission des titres FSP
9. Octroi du titre spécialisé par la FSP

Mars 2018 / Secrétariat ASPEA